



CONSEIL DE DIRECTION
86^{ème} session
Rome 16-18 avril 2007

UNIDROIT 2007
C.D. (86) Misc. 2
Original: anglais
mai 2007

SOMMAIRE
DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE DIRECTION
LORS DE SA 86^{ème} SESSION

(Rome, 16-18 avril 2007)

Point No. 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé dans le document C.D. (86) 1.

Point No. 2 de l'ordre du jour: Nomination des premier et deuxième Vice-présidents

Sur proposition de M. INGLESE, le Conseil a reconduit le Professeur HARTKAMP en tant que premier vice-président et nommé M. GOVEY second Vice-président.

Point No. 3 de l'ordre du jour: Rapport annuel

Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire Général sur les travaux de l'Institut durant l'année 2006. Le Conseil a également pris note du rapport du Président de la Fondation de droit uniforme auquel il a exprimé sa reconnaissance pour l'excellent travail accompli au cours de l'année précédente afin d'alléger la pression sur le budget de l'Institut, en particulier avec l'apport de fonds extrabudgétaires pour un certain nombre d'activités de l'Institut.

Point No. 4 de l'ordre du jour: Mise en œuvre du Plan stratégique

Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre du Plan stratégique durant l'année 2006. Le Conseil a souligné les progrès importants qui ont été faits en matière de planification et de contrôle financiers, de gestion des priorités et, en général, de transparence des procédures de gestion. Dans le cadre des activités législatives de l'Institut, le Conseil a souligné l'importance des fonctions de dépositaire dans le cadre de la Convention du Cap. En ce qui concerne l'élargissement des Etats membres de l'Institut, l'initiative de l'ASEAN, déjà soutenue par les Gouvernements australien, japonais et néerlandais, a été considérée comme étant opportune et bien choisie. La proposition selon laquelle les membres du Conseil devraient se réunir dans des Comités *ad hoc* pour discuter de questions spécifiques durant les sessions du Conseil a été mise à l'essai au cours de la 86^{ème} session afin d'effectuer un examen préliminaire de la procédure qui pourrait être suivie au cas où la Communauté européenne adhérerait au Statut organique d'UNIDROIT. Le Conseil a convenu que, alors que les décisions revenaient aux Gouvernements, une analyse approfondie et attentive de la question par le Conseil serait bénéfique.

Point No. 5 de l'ordre du jour: Préparation du budget provisoire de l'exercice financier 2008

Le Conseil a pris note de la présentation détaillée, faite par le Président de la Commission des Finances, de l'avis des Gouvernements et a discuté des points fondamentaux du budget provisoire et de ses développements futurs. Le Conseil a ensuite approuvé le projet de budget établi sur la base des premières estimations à la suite d'une contribution extrastatutaire versée par le Royaume-Uni et a enjoint le Secrétariat d'affecter le montant de cette contribution aux chapitres spécifiés par le Gouvernement donateur.

Point No. 6 de l'ordre du jour: Rapport sur les travaux du Comité ad hoc sur le Règlement intérieur concernant l'organisation de l'Institut - Administration financière – Personnel

Le Conseil a pris note du rapport du Comité *ad hoc* qui a terminé ses travaux sur les première et deuxième parties du Règlement intérieur. Le Conseil attend désormais un projet sur les dispositions modifiées pour approbation et transmission à l'Assemblée Générale. Le Conseil a pris note en outre de l'intention du Comité *ad hoc* de poursuivre ses travaux sur la troisième partie du Règlement intérieur après consultation du personnel de l'Institut.

Point No. 7 de l'ordre du jour: Procédure et calendrier pour la sélection du successeur du Secrétaire Général

Le Conseil a décidé de lancer un appel à candidature pour le poste de Secrétaire Général au plus tard le 30 septembre 2007 et de mettre en place une Sous-commission du Comité Permanent qui effectuera la sélection des candidats et convoquera les candidats retenus pour un entretien qui aura lieu du 8 au 10 novembre 2007 de façon à soumettre une proposition de nomination au poste de Secrétaire Général lors de la 87^{ème} session du Conseil qui se tiendra du 21 au 23 avril 2008.

Point No. 8 (a) de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Protocole de Luxembourg à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, et exprimé toute sa reconnaissance au Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg pour le succès de la Conférence diplomatique et de l'adoption du Protocole le 23 février 2007. Le Conseil a recommandé que l'Assemblée Générale, lors de sa 61^{ème} session, adopte une Résolution demandant aux Gouvernements de déposer les instruments de ratification ou d'adhésion, ainsi que les déclarations requises ou autorisées par la Convention et le Protocole, en anglais et en français uniquement, les deux langues de travail de l'Institut, bien que l'allemand soit une des langues officielles de la Conférence et une version linguistique de l'instrument qui fasse foi. Le Conseil a enjoint le Secrétariat de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'il puisse exercer de façon efficace les fonctions de dépositaire conformément à l'Article XXXIV du Protocole. En outre, le Conseil demandé au Secrétariat de participer aux travaux de la Commission préparatoire pour s'assurer que l'Autorité de surveillance soit mise en place et que le Registre international soit opérationnel dans les temps impartis. Enfin, le Conseil a décidé que, alors qu'un Rapport officiel serait rédigé par le Rapporteur et qu'une collection complète des documents de la Conférence serait disponible, les Actes de la Conférence ne seraient pas établis.

Point No. 8 (b) de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Application et mise en oeuvre de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique

Le Conseil a pris note des remarquables progrès faits depuis la dernière session et a invité les Gouvernements des Etats membres à (1) œuvrer en vue de nouvelles ratifications et adhésions et (2) faire les efforts requis pour assurer que l'Institut continue à pouvoir exercer ses fonctions de

dépositaire, en particulier grâce au financement du poste de fonctionnaire en charge de ces fonctions.

Point No. 8 (c) de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Avant-projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux

Le Conseil a approuvé la reprise des travaux du Comité d'experts gouvernementaux, sous réserve que le Forum de New York qui se tiendra en mai soit un succès, sur la base d'un calendrier accéléré en vue de l'achèvement du projet.

Point No. 8 (d) de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Préparation d'un nouveau Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers

Le Conseil a exprimé sa satisfaction quant à l'excellente qualité des travaux préparatoires effectués par le Secrétariat. Le Conseil a demandé au Secrétariat d'inviter les Gouvernements à soumettre des commentaires supplémentaires sur l'étude préparatoire figurant au document C.D. (86) 8 (d). Le Conseil a décidé que, en raison des autres questions prioritaires inscrites au Programme de travail et des ressources excessivement limitées, toute activité concernant la préparation de ce nouveau Protocole devait être reportée jusqu'à la discussion concernant le prochain Programme de travail triennal.

Point No. 9 (a) de l'ordre du jour: Avant-projet de Convention sur les règles de droit matériel applicables aux titres intermédiés

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, des progrès remarquables faits par le Comité d'experts gouvernementaux. Le Conseil a concordé sur la décision à prendre quant à l'approbation de l'avant-projet et sa transmission à une Conférence diplomatique, en vue de son adoption, dès que possible en 2008, en fonction de l'issue de la 4^{ème} session du Comité et sur la base du texte qui sera finalisé par le Comité et du Rapport de sa 4^{ème} session. Le Conseil a en outre décidé que si la date de la tenue de la Conférence diplomatique devait être renvoyée au-delà du terme du mandat du Secrétaire Général, des mesures adéquates devraient être prises pour que ce dernier reste en service jusqu'à l'achèvement des travaux concernant cet instrument.

Point No. 9 (b) de l'ordre du jour: Principes et règles visant à accroître les transactions sur les marchés émergents

Le Conseil a confirmé le statut prioritaire accordé à ce projet, étant entendu que des ressources ne pourront être consacrées à cette question que lorsque des financements supplémentaires seront disponibles ou que le projet de Convention sur les titres intermédiés sera adopté.

Point No. 10 de l'ordre du jour: Elaboration de nouveaux chapitres des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, du rapport du Secrétariat sur la première session du Groupe de travail et sur le calendrier des travaux envisagé pour l'année 2007.

Point No. 11 de l'ordre du jour: Loi type sur le leasing

Le Conseil a confirmé la procédure concordée lors de la 85^{ème} session, à savoir que dès que l'on considérera que la Loi type fait l'objet d'un consensus parmi les Gouvernements qui participent

au processus, et dans l'espoir que cela sera le cas à l'issue de la deuxième session, la Loi type sera présentée aux Gouvernements membres lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée Générale, en vue de sa finalisation et de son approbation.

Point No. 12 de l'ordre du jour: Mise en œuvre et promotion des instruments d'UNIDROIT autres que les instruments relatifs à la Convention du Cap

Le Conseil, tout en exprimant sa préoccupation face à la baisse constante des ressources financières mises à disposition du Secrétariat pour la promotion des instruments adoptés, a manifesté sa satisfaction quant au succès des efforts du Secrétariat pour la promotion de plusieurs instruments comme la Convention de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés.

Point No. 13 de l'ordre du jour: Programme de coopération juridique

Le Conseil a pris note avec satisfaction des succès continus du programme de bourses de recherche. Bien que le pourcentage décroissant du budget ordinaire alloué au programme de bourses de recherche constituait une source de préoccupation, le Conseil a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement coréen et aux donateurs privés qui ont continué à soutenir cette activité très importante de divulgation. Le Conseil a félicité le Groupe de travail pour la préparation des Principes relatifs aux contrats du commerce international ainsi que le Secrétariat pour les progrès remarquables faits dans l'organisation d'un séminaire à Ouagadougou (Burkina Faso) consacré au lancement d'un vaste débat sur le projet d'Acte uniforme de l'OHADA sur les contrats.

Point No. 14 de l'ordre du jour: Etat de la bibliothèque

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, des efforts incessants et couronnés de succès de la responsable de la Bibliothèque pour maintenir le niveau de qualité de la Bibliothèque malgré la baisse des financements budgétaires et l'augmentation constante des prix des publications. Le Conseil a exprimé toute sa reconnaissance pour les résultats obtenus, notamment la mise en ligne du catalogue et la liaison du catalogue d'UNIDROIT avec les catalogues d'autres grandes bibliothèques de droit comparé en Europe.

Point No. 15 de l'ordre du jour: Revue de droit uniforme

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, de la santé florissante de la Revue et a exprimé toute sa reconnaissance à la Rédactrice pour le travail effectué sous sa direction qui a culminé avec la finalisation de l'Index général avec possibilité d'accès au texte intégral en format pdf. Le Conseil a mis en place un groupe de travail *ad hoc* chargé de formuler des propositions sur la meilleure façon de maintenir la qualité actuelle de la Revue malgré les restrictions budgétaires.

Point No. 16 de l'ordre du jour: Rapport sur la situation relative aux correspondants de l'Institut

Le Conseil a adopté les propositions présentées par le Groupe de travail pour les futures nominations.

Point No. 17 de l'ordre du jour: Propositions pour la nomination des correspondants de l'Institut

Le Conseil a nommé trois nouveaux correspondants et un correspondant institutionnel sur proposition du Gouvernement de la Fédération de Russie, du Président et du Secrétaire Général.

Point No. 18 de l'ordre du jour: Site d'UNIDROIT sur Internet et bibliothèques dépositaires de la documentation d'UNIDROIT

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, des excellents résultats obtenus, tout en maintenant des coûts réduits, concernant l'amélioration du site Internet et la contribution à la divulgation des travaux de l'Institut grâce aux deux instruments de diffusion.

Point No. 19 de l'ordre du jour: La base de données sur le droit uniforme

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, des progrès accomplis, depuis la session précédente, grâce à l'accès électronique d'un nombre important de nouveaux cas concernant la Convention CMR.

Point No. 20 de l'ordre du jour: Responsabilité pour les services fournis par les satellites

Le Conseil a pris note, avec grand intérêt, des rapports présentés par le Professeur Carbone sur les récentes réunions ainsi que des communications envoyées au Président par le Gouvernement italien. Etant donné, d'une part, l'intérêt et, d'autre part, les préoccupations concernant les implications de grande envergure, le Conseil a convenu que des discussions informelles avec tous les Gouvernements potentiellement intéressés devraient avoir lieu en vue de commissioner, si ces consultations aboutissaient à un résultat positif, une vaste étude de faisabilité comparée.

Point No. 21 : Date et lieu de la 87^{ème} session du Conseil de Direction

Le Conseil a convenu que sa 87^{ème} session se tiendra du 21 au 23 avril 2008 à Rome.